selon le Règlement sur les produits dangereux



# Sikafloor® 200 ESD Comp. A

Date de révision 12/21/2023 Date d'impression 10/12/2024

**SECTION 1. IDENTIFICATION** 

Nom du produit Sikafloor® 200 ESD Comp. A

Autres moyens d'identifica-

tion

Donnée non disponible

Nom de la compagnie www.sika.ca

Canada

Pointe-Claire, QC H9R 4A9

601, avenue Delmar Sika Canada Inc.

Téléphone (514) 697-2610 / 1 (800) 933-7452

Fac-similé (514) 694-2792

Adresse de courrier électro-

nique

ehs@ca.sika.com

Numéro de téléphone en cas :

d'urgence

CANUTEC (frais virés) (613) 996-6666 (24 hours)

Utilisation recommandée du produit chimique et restric-

tions d'utilisation

Pour plus d'informations, se référer à la fiche technique du

produit.

### **SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Irritation de la peau Catégorie 2

Irritation occulaire Catégorie 2A

Sensibilisation de la peau Sous-catégorie 1A

Cancérogénicité (Inhalation) Catégorie 1A

Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposi-

tion répétée

Catégorie 1 (Poumons)

# Éléments étiquette SGH



# Sikafloor® 200 ESD Comp. A

Date de révision 12/21/2023

Date d'impression 10/12/2024

Pictogrammes de danger





Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques : H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H350 Peut provoquer le cancer par inhalation.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes (Poumons) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Déclarations sur la sécurité

### Prévention:

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P260 Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.

P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas

sortir du lieu de travail.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

#### Intervention:

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.

P337 + P313 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

### Entreposage:

P405 Garder sous clef.

### Élimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

# Fiche de Données de Sécurité selon le Règlement sur les produits dangereux



# Sikafloor® 200 ESD Comp. A

Date de révision 12/21/2023

Date d'impression 10/12/2024

### Étiquetage supplémentaire

Il n'y a pas d'ingredients de toxicité aiguë inconnue utilisée dans un mélange à une concentration >= 1%.

### **Autres dangers**

Inconnu.

### SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

### Composants

No. CAS	Classification	Concentra-
		tion (% w/w)
25068-38-6	Skin Irrit. 2; H315	>= 30 - < 60
	Eye Irrit. 2A; H319	
	Skin Sens. 1; H317	
28064-14-4	Skin Irrit. 2; H315	>= 10 - < 30
	Eye Irrit. 2A; H319	
	Skin Sens. 1; H317	
14808-60-7	Carc. 1A; H350	>= 5 - < 10
	STOT RE 1; H372	
	STOT SE 3; H335	
17557-23-2	Skin Irrit. 2; H315	>= 5 - < 10
	Skin Sens. 1; H317	
100-51-6	Acute Tox. 4; H302	>= 1 - < 5
	Acute Tox. 4; H332	
	Eye Irrit. 2A; H319	
68609-97-2	Skin Irrit. 2; H315	>= 1 - < 5
	Skin Sens. 1; H317	
Non attribuée	Skin Sens. 1A; H317	>= 0.1 - < 1
	25068-38-6 28064-14-4 14808-60-7 17557-23-2 100-51-6 68609-97-2	25068-38-6  Skin Irrit. 2; H315  Eye Irrit. 2A; H319  Skin Sens. 1; H317  28064-14-4  Skin Irrit. 2; H315  Eye Irrit. 2A; H319  Skin Sens. 1; H317  14808-60-7  Carc. 1A; H350  STOT RE 1; H372  STOT SE 3; H335  17557-23-2  Skin Irrit. 2; H315  Skin Sens. 1; H317  100-51-6  Acute Tox. 4; H302  Acute Tox. 4; H332  Eye Irrit. 2A; H319  68609-97-2  Skin Irrit. 2; H315  Skin Sens. 1; H317

La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

### **SECTION 4. PREMIERS SOINS**

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.

Consulter un médecin.

Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en

consultation.

En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.

Consulter un médecin après toute exposition importante.

En cas de contact avec la

peau

Ôter immédiatement les vêtements et les chaussures conta-

minés.

Laver au savon avec une grande quantité d'eau.

# Fiche de Données de Sécurité selon le Règlement sur les produits dangereux



# Sikafloor® 200 ESD Comp. A

Date de révision 12/21/2023

Date d'impression 10/12/2024

En cas de contact avec les

veux

Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.

Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Retirez les lentilles de contact.

Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécia-

liste.

En cas d'ingestion Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.

Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin.

Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

Appeler un médecin.

Symptômes et effets les plus :

importants, aigus et différés

effets irritants

effets sensibilisants Réactions allergiques Lacrymation excessive

Erythème Dermatite

Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer le cancer par inhalation.

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'ex-

positions répétées ou d'une exposition prolongée.

Avis aux médecins Traiter de façon symptomatique.

### **SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Moyen d'extinction approprié Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement immédiat.

Autres informations Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la

rejeter dans les canalisations.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en

viqueur.

Equipement de protection

spécial pour les pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection personnelle. Refusez l'accès aux personnes non protégées.



# Sikafloor® 200 ESD Comp. A

Date de révision 12/21/2023

Date d'impression 10/12/2024

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les

égouts.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions

locales.

Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne

peuvent pas être contenues.

Méthodes et matières pour le : confinement et le nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglo-

mérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimi-

nation.

#### **SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE**

Indications pour la protection : contre l'incendie et l'explosion

Mesures préventives habituelles pour la protection contre

l'incendie.

Conseils pour une manipula- :

tion sans danger

Éviter de dépasser les valeurs limites d'exposition profession-

nelle (voir le chapitre 8).

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Équipement de protection individuelle, voir la section 8. Les personnes qui ont souffert de problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, d'allergies, de maladies respiratoires chroniques ou répétées ne devraient jamais être employées lors d'opérations dans lesquelles ce mélange est

utilisé.

Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone où se fait l'appli-

cation

Suivez les mesures d'hygiène standards lors de la manipula-

tion des produits chimiques.

Conditions de stockage

sures

Garder dans le contenant original.

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et l'entreposer

verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Stocker conformément à la réglementation locale.

### SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

## Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Quartz SiO2 >5μm	14808-60-7	TWA (Ma- tières parti-	0.025 mg/m3	CA AB OEL



# Sikafloor® 200 ESD Comp. A

Date de révision 12/21/2023

Date d'impression 10/12/2024

culaires res-		ĺ
pirables)		
LMPT (Frac-	0.1 mg/m3	CA ON OEL
tion respi-	3	
rable)		
VEMP	0.1 mg/m3	CA QC OEL
(poussière		
respirable)		
TWA (Respi- rable)	0.025 mg/m3 (Silice)	CA BC OEL
TWA (Respi-	0.025 mg/m3	CA BC OEL
rable) `	3	
TWA (Respi-	0.025 mg/m3	CA BC OEL
rable)	(Silice)	
TWA (Frac-	0.025 mg/m3	ACGIH
tion respi-		
rable)		
TWA (Frac-	0.025 mg/m3	ACGIH
tion respi-	(Silice)	
rable)	0.005/0	400111
TWA (Frac-	0.025 mg/m3	ACGIH
tion respi-		
rable)	0.005/0	ACCILI
TWA (Frac-	0.025 mg/m3	ACGIH
tion respi- rable)	(Silice)	
rabie)		1

Mesures d'ordre technique

L'utilisation d'une ventilation adéquate devrait suffire pour limiter l'exposition des travailleurs aux contaminants atmosphériques. Si l'utilisation de ce produit génère de la poussière, des émanations, des gaz, des vapeurs ou une suspension dans l'atmosphère de gouttelettes microscopiques, utilisez une enceinte d'isolement, un système de ventilation par aspiration à la source ou toute autre mesure d'ingénierie convenable pour limiter l'exposition des travailleurs aux limites obligatoires de dose.

# Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

Porter un appareil de protection respiratoire muni d'un purificateur d'air ou à adduction d' air approuvée par NIOSH, parfaitement ajusté et conforme à une norme en vigueur si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire.

La classe de filtre de l'appareil respiratoire doit convenir à la concentration maximale prévue du contaminant (gaz/vapeur/aérosols/particules) pouvant se dégager lors de la manipulation du produit. Si cette concentration est dépassée, utiliser un appareil autonome de protection respiratoire.

Protection des mains : Si une évaluation des risques en indique la nécessité, des



Date d'impression 10/12/2024

# Sikafloor® 200 ESD Comp. A

Date de révision 12/21/2023

gants résistants aux produits chimiques conformes aux normes et règles approuvées doivent être portés en tout temps lorsqu'on manipule les produits chimiques.

Protection des yeux : Si une évaluation des risques en indique la nécessité, des

lunettes protectrices conformes aux normes et règles ap-

prouvées doivent être portées.

Protection de la peau et du

corps

Choisir un protecteur corporel selon son type, la concentration et les quantités de substances dangereuses, et les spé-

cificités du poste de travail.

Mesures d'hygiène : Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après

la manipulation du produit.

Enlever les vêtements contaminés et l'équipement de protec-

tion avant d'entrer dans les zones à manger.

Se laver à fond après manipulation.

#### **SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Aspect : liquide

Couleur : brun

Odeur : aromatique

Seuil de l'odeur : Donnée non disponible

pH : Sans objet

Point/intervalle de fusion /

Point de congélation

Donnée non disponible

Point/intervalle d'ébullition : Donnée non disponible

Point d'éclair : 98.8 °C (209.8 °F)

(Méthode: vase clos)

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, supé-

rieure / Limite d'inflammabilité

supérieure

Donnée non disponible

# Fiche de Données de Sécurité selon le Règlement sur les produits dangereux



# Sikafloor® 200 ESD Comp. A

Date de révision 12/21/2023

Date d'impression 10/12/2024

Limite d'explosivité, inférieure :

/ Limite d'inflammabilité infé-

rieure

Donnée non disponible

Pression de vapeur : 0.01 hPa

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité : env. 1.31 g/cm3 (23 °C (73 °F))

Solubilité

Solubilité dans l'eau : insoluble

Solubilité dans d'autres

solvants

Donnée non disponible

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

Donnée non disponible

Température d'auto-

inflammation

Donnée non disponible

Température de décomposi-

tion

Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, dynamique : Donnée non disponible

Viscosité, cinématique : > 20.5 mm2/s (40 °C (104 °F))

Propriétés explosives : Donnée non disponible

Propriétés comburantes : Donnée non disponible

Teneur en COV (Composés

organiques Volatils)

: 49 g/l

A+B+C combinés

## SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions

normales d'utilisation.

Stabilité chimique : Ce produit est chimiquement stable.

Possibilité de réactions dan-

gereuses

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Conditions à éviter : Donnée non disponible

selon le Règlement sur les produits dangereux



# Sikafloor® 200 ESD Comp. A

Date de révision 12/21/2023 Date d'impression 10/12/2024

Produits incompatibles : Donnée non disponible

Produits de décomposition : P

dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les indications.

### **SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

## Toxicité aiguë

Non répertorié selon les informations disponibles.

### Composants:

# résine époxy de bisphénol-A-(épichlorhydrine):

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 orale (Rat): > 5,000 mg/kg

Toxicité cutanée aiguë : DL50 épidermique (Lapin): > 20,000 mg/kg

### produit de réaction: bisphénol-F-épichlorhydrine; résines époxydiques:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 orale (Rat): > 5,000 mg/kg

alcool benzylique:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 orale (Rat): 1,620 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 4.178 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

#### Corrosion et/ou irritation de la peau

Provoque une irritation cutanée.

#### Lésion/irritation grave des yeux

Provoque une sévère irritation des yeux.

### Sensibilisation cutanée ou respiratoire

### Sensibilisation de la peau

Peut provoquer une allergie cutanée.

### Sensibilisation des voies respiratoires

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### Mutagénécité de la cellule germinale

Non répertorié selon les informations disponibles.

# Cancérogénicité

Peut provoquer le cancer par inhalation.

IARC Groupe 1: Cancérogène pour l'homme

Quartz SiO2 >5µm 14808-60-7

(Silica dust, crystalline)

selon le Règlement sur les produits dangereux



# Sikafloor® 200 ESD Comp. A

Date de révision 12/21/2023

Date d'impression 10/12/2024

OSHA Spécifiquement réglementé cancerogène selon OSHA

Quartz SiO2 >5µm 14808-60-7

(crystalline silica)

NTP Connu pour être cancérigène pour l'homme

Quartz SiO2 >5µm 14808-60-7

(Silica, Crystalline (Respirable Size))

## Toxicité pour la reproduction

Non répertorié selon les informations disponibles.

### STOT - exposition unique

Non répertorié selon les informations disponibles.

## STOT - exposition répétée

Risque avéré d'effets graves pour les organes (Poumons) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Une fois sensibilisé, une réaction allergique grave peut survenir même lors d'une exposition de faible niveau.

### Toxicité par aspiration

Non répertorié selon les informations disponibles.

### **Autres informations**

#### **Produit:**

Quartz (14808-60-07): Cette classification n'est pertinente que lors d'une exposition au quartz (dioxyde de silicium) sous forme pulvérulente (poussière ou poudre), incluant également le produit mûri faisant l'objet de sablage, ponçage, découpage ou autres travaux de préparation de surface.

### **SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

#### Écotoxicité

### **Composants:**

### résine époxy de bisphénol-A-(épichlorhydrine):

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 2 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et

: CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 1.8 mg/l

les autres invertébrés aqua-

Durée d'exposition: 48 h

tiques

## alcool benzylique:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poissons): > 100 mg/l

10 / 14

selon le Règlement sur les produits dangereux



# Sikafloor® 200 ESD Comp. A

Date de révision 12/21/2023

Date d'impression 10/12/2024

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

# Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

### Potentiel bioaccumulatif

Donnée non disponible

### Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

### Autres effets néfastes

# **Produit:**

Information écologique supplémentaire

Ne pas jeter les résidus à l'égout; ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précau-

tions d'usage.

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les

égouts et cet conduits d'évacuation.

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Peut être nocif pour l'environnement si libéré en grandes

quantités.

Substance polluante dans l'eau.

### SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthodes d'élimination

Déchets de résidus La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-

produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les

autorités locales.

Les contenants vides doivent être acheminés vers une instal-Emballages contaminés

lation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimi-

nation ou recyclage.

## **SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

# Réglementations internationales

**IATA-DGR** 

selon le Règlement sur les produits dangereux



Date d'impression 10/12/2024

# Sikafloor® 200 ESD Comp. A

UN 3082
Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.

(epoxy resin)

Classe : 9 Groupe d'emballage : III

Étiquettes : Miscellaneous

Instructions de conditionne-

ment (avion cargo)

Date de révision 12/21/2023

Nom d'expédition

UN/ID No.

Instructions de conditionne-

ment (avion de ligne)

964

964

**Code IMDG** 

No. UN : UN 3082

Nom d'expédition : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID,

N.O.S.

(epoxy resin)

Classe : 9
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 9
EmS Code : F-A, S-F
Polluant marin : oui

# Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

### Réglementation nationale

Code IMDG : Pour la clause spéciale pour les quantités limitées, se référer au chapitre 3.4 du code IMDG

Ministère des transports: Selon 49 CFR 171.4, Non-bulk materials (les matières non encombrantes) (<119 gallons) ne sont pas classées polluants marins.

#### TDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

# Précautions spéciales pour les utilisateurs

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

### **SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

### Liste canadiennes

La ou les substances suivantes sont assujetties à une déclaration de nouvelle activité importante: 1-chloro-2,3-époxypropane 106-89-8

#### **SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

### Texte complet d'autres abréviations

# Fiche de Données de Sécurité selon le Règlement sur les produits dangereux



Date d'impression 10/12/2024

# Sikafloor® 200 ESD Comp. A

Date de révision 12/21/2023

ACGIH

CA AB OEL Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (ta-

bleau 2 : VLE)

Canada. LEP Colombie Britannique CA BC OEL

CA ON OEL Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris

en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail.

États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)

CA QC OEL Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail. An-

nexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des conta-

minants de l'air

ACGIH / TWA Moyenne pondérée dans le temps de 8 h Limite d'exposition professionnelle de 8 heures CA AB OEL / TWA Moyenne pondérée dans le temps de 8 h CA BC OEL / TWA

CA ON OEL / LMPT Limite moyenne pondéréé dans le temps (LMPT)

Valeur d'exposition moyenne pondérée CA QC OEL / VEMP

**ADR** Accord européen relatif au transport international des mar-

chandises Dangereuses par Route

CAS Chemical Abstracts Service **DNEL** Derived no-effect level

Half maximal effective concentration EC50

**GHS** Globally Harmonized System

International Air Transport Association IATA

International Maritime Code for Dangerous Goods **IMDG** 

LD50 Median lethal dosis (the amount of a material, given all at

once, which causes the death of 50% (one half) of a group of

test animals)

LC50 Median lethal concentration (concentrations of the chemical in

air that kills 50% of the test animals during the observation

period)

**MARPOL** International Convention for the Prevention of Pollution from

Ships, 1973 as modified by the Protocol of 1978

OEL Occupational Exposure Limit

Persistent, bioaccumulative and toxic **PBT** Predicted no effect concentration **PNEC** 

Regulation (EC) No 1907/2006 of the European Parliament REACH

and of the Council of 18 December 2006 concerning the Registration. Evaluation. Authorisation and Restriction of Chemi-

cals (REACH), establishing a European Chemicals Agency

**SVHC** Substances of Very High Concern

vPvB Very persistent and very bioaccumulative

### Avis au lecteur:

Les renseignements contenus dans la fiche signalétique s'appliquent seulement au produit particulier de Sika Canada, identifié et décrit aux présentes. Ces renseignements ne sont pas destinés à traiter, ni ne traitent l'utilisation ou l'application du produit identifié de Sika, en combinaison avec aucun autre matériel, produit ou processus. Tous les renseignements énoncés aux présentes sont fondés sur les données techniques relatives au produit identifié, que Sika croit fiables à la date des présentes.

# Fiche de Données de Sécurité selon le Règlement sur les produits dangereux



# Sikafloor® 200 ESD Comp. A

Date de révision 12/21/2023

Date d'impression 10/12/2024

Avant d'utiliser un produit quelconque de Sika, l'utilisateur doit toujours lire et suivre les avertissements et instructions de la plus récente fiche technique du produit, l'étiquette du produit et la fiche signalétique du produit particulier de Sika, disponibles sur notre site Internet et/ou au numéro de téléphone ci-inclus.

SIKA N'OFFRE AUCUNE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, NI N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ DÉCOULANT DESDITS RENSEIGNEMENTS OU DE LEUR UTILISATION. SIKA NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES PARTICULIERS OU CONSÉCUTIFS EN VERTU DE QUELQUE THÉORIE JURIDIQUE QUE CE SOIT. SIKA DÉCLINE ÉGALEMENT TOUTE RESPONSABILITÉ QUANT À L'UTILISATION DE CE PRODUIT D'UNE MANIÈRE QUI VIOLE UN QUELCONQUE BREVET OU QUI CONTREVIENT AUX DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DES TIERS.

Toutes les ventes de produits Sika sont sous réserve de ses modalités de vente courantes disponibles sur le site Internet www.sika.ca ou en téléphonant au 514-697-2610.

Date de révision : 12/21/2023 Format de la date : mm/jj/aaaa

Préparé par : R & D de Sika Canada Inc.

Numéro de produit : 187,994

CA/3F